

## [Grand angle] Digitalisation : où en sont les directions juridiques ?

21/02/2019



Si les technologies rendent possible la transformation numérique des services juridiques, dans la pratique, les initiatives sont encore timides. Le choix des outils et des partenaires vu par trois entreprises.

Avant de se lancer avec un partenaire, les directions juridiques hésitent. « Les juristes sont perdus face à la profusion des offres, mais il va y avoir une concentration des acteurs », affirme Olivier Chaduteau, associé gérant de Day One, cabinet de conseil en management spécialisé sur les métiers du juridique, de la *compliance* et des risques. A date, les start-up sont nombreuses, il est difficile de savoir qui fait quoi. Pour les éclairer, la Factory créée par le Cercle Montesquieu, planche sur l'établissement d'une cartographie des legal tech et Day One devrait également en dévoiler une cette année. Tout l'enjeu consiste aussi à dénicher une seule porte d'entrée car s'il est techniquement possible de connecter entre elles les solutions par des API, il semble difficile pour une direction juridique de travailler avec une myriade d'outils.

### **Quartus co-construit un outil de signature des contrats de réservations**

« Nous vendons environ 3 000 appartements par an, il nous fallait simplifier le processus de contractualisation avec nos clients, les investisseurs et les futurs résidents acquéreurs », pose Frédéric Toquin, directeur du pôle digital de Quartus. Le promoteur s'est adressé à **Legalife**, acteur de la legal tech, qui digitalise les processus de vente immobilière.

« Legalife a une bonne connaissance du secteur et intègre un outil de signature électronique, ce qui nous permet de développer un acte simplifié, avec authentification à distance par sms pour, par exemple, faciliter des réservations, sans avoir besoin de la présence physique du client », explique Frédéric Toquin.

La solution a été co-construite par Legalife et Quartus pour coller aux besoins de la signature des contrats de réservations, propres à l'activité de vente en état futur

d'achèvement (VEFA). La directrice juridique, Sophie Bonduel, a été partie prenante dans le projet. Ses collaborateurs ont été chargés du contrôle des contrats notamment.

Prochaine étape pour Quartus, le *contract management*. « Nous avons déjà identifié un partenaire pour simplifier le travail des juristes », indique Frédéric Toquin. Quartus préfère faire appel à la legal tech : « Le SI est tellement complexe, développer des outils en interne coûterait plus cher, et comme les solutions ont besoin d'évoluer, nous préférons qu'elles soient maintenues par des prestataires ».

## **Webhelp passe au *contract management***

« Permettre à la direction juridique du groupe de se doter d'outils est aujourd'hui une priorité dans mon budget », confie Sandrine Asseraf, Secrétaire Général du Groupe Webhelp, spécialiste de l'externalisation de la gestion de la relation client et des processus métiers. « Nous souhaitons être propriétaires de nos outils, garder la main, pour les faire évoluer en fonction de nos besoins », ajoute Sandrine Asseraf.

Au moment de choisir un partenaire, Sandrine Asseraf s'est tournée vers Jean-Marie Valentin, qui a cessé ses activités d'avocats pour développer Legalcluster. « Je le connaissais en tant qu'avocat, il comprend nos problématiques et les documents que nous lui transmettons, nous ne sommes pas obligés d'en faire une traduction juridique », déclare Sandrine Asseraf.

Webhelp a fait appel à la solution Legalcluster pour créer un outil de *contract management*.

« Nous avons besoin d'un outil de suivi des contrats afin d'être alerté des dates de renouvellement, d'identifier la procédure à suivre en cas de nouvelles prestations, bref de rester proches de la vie opérationnelle de nos contrats », commente Sandrine Asseraf.

Autre avantage, Legalcluster a développé un outil de signature électronique, dont Webhelp projette de se servir pour digitaliser la signature des contrats.

Le service juridique regroupe trois collaborateurs à Paris et une vingtaine à travers le monde. « Nous souffrons tous de ne pas avoir assez de temps pour échanger et partager, nous avons en projet la création d'une plateforme collaborative permettant de déposer les documents, d'échanger, y compris avec nos conseils extérieurs », précise Sandrine Asseraf. Un outil personnalisé, sécurisé et centralisé.

## **Coface Groupe se lance dans l'IA et l'analyse sémantique**

« Nous travaillons à mettre en place un partenariat avec une start-up de la legal tech qui utilise l'intelligence artificielle pour faire de l'analyse sémantique, afin de réaliser certaines tâches beaucoup plus rapidement et ainsi libérer du temps qui pourra être utilisé à la réalisation de missions à plus forte valeur ajoutée. Pour ce faire, nous devons au préalable décortiquer nos process pour que le partenaire puisse intégrer son outil », affirme Olivier Bélondrade, adjoint au directeur juridique Groupe Coface.

Le choix du partenaire relève de plusieurs critères :

- l'analyse des acteurs du marché permet d'identifier la start-up qui couvre au maximum le besoin exprimé ;
- le niveau de sécurité informatique est aussi analysé ;
- enfin, des tests sont réalisés.

« La pérennité de la start-up est un vrai sujet de préoccupation, que nous analysons non seulement au regard de son modèle économique, mais également au regard de ses financeurs et de l'expérience de l'équipe qui la dirige », précise Olivier Bélondrade.

La direction juridique travaille aussi au développement d'un outil en interne pour suivre l'ensemble des clauses de ses contrats au niveau mondial. « L'enjeu stratégique étant fort pour l'entreprise, nous préférons le développer nous-mêmes », ajoute Olivier Bélondrade.

Véronique Méot

---

**Source URL:** <https://www.actuel-direction-juridique.fr/content/grand-angle-digitalisation-ou-en--ont-les-directions-juridiques-0>